

RAPPORT
SUR LE PRIX
ET LA QUALITÉ
DU SERVICE
PUBLIC **2015**



INDICATEURS D'ACTIVITÉ

CARTE D'IDENTITÉ DU SIREDOM

129 communes adhérentes

763 320 habitants (INSEE 2012)

Taux habitat collectif : 49 %

INDICATEURS TECHNIQUES

	2015	2014	Évolution 2015-2014
Tonnage total de déchets collectés sur les collectivités du SIREDOM (en t)	322 883	328 840	-2 %
Ratio (kg/hab/an) des déchets apportés par les collectivités	423	436	-3 %
Part des déchets valorisés	97 %	95 %	2 %
Nombre de visites sur les déchèteries	532 842	535 237	0 %
Tonnage total de déchets apportés en déchèteries (en t)	87 741	95 701	-8 %
Ratio (kg/hab/an) des déchets apportés en déchèteries	115	127	-10 %
Part des déchets collectés en déchèteries dirigés vers une filière de valorisation	65 %	66 %	-2 %

INDICATEURS FINANCIERS

	2015	2014	2013	2012	2011
Contribution des collectivités (€)	35 638 140,84	35 959 920,47	36 674 379	38 297 952	38 343 539
Habitants	763 297	755 442	748 756	748 756	748 756
Coût par hab./an (€)	46,69	47,60	48,98	51,15	51,21
Coût par hab./semaine (€)	0,90	0,92	0,94	0,98	0,98

- p.III Indicateurs d'activité
- p.IV Le périmètre du SIREDOM
- p.VII Une mission de service public : le traitement des déchets
- p.XV Les flux de déchets
- p.XX Évolution du coût du service public
- p.XXII La qualité du service
- p.XXIV Annexes

LE PÉRIMÈTRE DU SIREDOM

NOS ADHÉRENTS

Composition et population des collectivités adhérentes

Collectivités adhérentes	Nombre de communes représentées	Population INSEE 2012	Part population totale	Habitat vertical
CA Les Lacs de l'Essonne	2	58 934	8 %	76 %
CA Les Portes de l'Essonne	5	101 511	13 %	52 %
CA Seine Essonne	5	67 985	9 %	61 %
CA Sénart Val de Seine	3	82 307	11 %	50 %
CA du Val d'Orge	10	136 699	18 %	48 %
CA Évry Centre Essonne	6	114 518	15 %	70 %
CC de l'Étampois	1	24 320	3 %	29 %
CC Val d'Essonne	20	56 732	7 %	24 %
CC Arpajonnais	1	9 412	1 %	41 %
CC Entre Juine et Renarde	9	15 052	2 %	18 %
SEDRE	19	21 937	3 %	13 %
SIEOM	13	4 930	1 %	4 %
SIROM	27	22 596	3 %	13 %
Communes indépendantes	8	46 387	6 %	28 %
TOTAL	129	763 320	100 %	49 %

Composition et population de l'ensemble des collectivités

Nombre de communes	Population INSEE 1999	Habitat HC (INSEE 2012)
129	690 024	
	Population INSEE 2012	49 %
	763 320	

Population desservie en sus pour le Réseau déchèteries : Chilly-Mazarin : 19 213 habitants

Territoire et équipements du SIREDOM 2015



UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC : LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

ORGANISATION DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

DÉCHETS	COLLECTE	TRAITEMENT			
Ordures ménagères	Porte-à-porte 204 545 t	UIOM de Vert-le-Grand 204 481 t SEMARIV/SEMARDEL			
Emballages et journaux/revues/magazines dont verre	Porte-à-porte 40 758 t Apport volontaire 7 256 t Déchèterie 808 t	Centre de tri de Vert-le-Grand 39 658 t SEMARIV/SEMARDEL	Centre de transfert de l'Écosite Sud Essonne 1 193 t Régie		
Déchets végétaux	Porte-à-porte 38 031 t Déchèterie 15 612 t	Plate-forme de compostage Vert-le-Grand 39 804 t SEMAVERT	Plate-forme de compostage Moigny-sur-École 5 373 t Compost du Gâtinais	Plate-forme de compostage Boissy-le-Sec 4 919 t Compost Sud-Essonne	Plate-forme de compostage Saclay 3 547 t COMPOMAR
Encombrants	Porte-à-porte 14 144 t	Centre de tri des encombrants Vert-le-Grand 13 664 t SEMAVAL	ISDND de Vert-le-Grand (enfouissement suite à l'incendie de juin) 479 t SEMAVERT		
Déchets services techniques	16 917 t	ISDND de Vert-le-Grand 16 917 t SEMAVERT			
Tout-venant valorisable	Déchèterie 11 815 t Services techniques 104 t	Unité de traitement de Villejust 11 919 t SIOM de la Vallée de Chevreuse			
Tout-venant enfouissable	Déchèterie 29 915 t Services techniques 526 t	ISDND de Vert-le-Grand 30 441 t SEMAVERT			
Gravats	Déchèterie 24 905 t Services techniques 538 t	ISDND de Vert-le-Grand 6 036 t SEMAVERT	Plate-forme valorisation déchets du BTP Vert-le-Grand 19 407 t SEMATERRE		
Ferraille	Déchèterie 2 030 t	Centre de tri des DEA 2 030 t SEMAVAL			
DEEE	Porte-à-porte 63 t Déchèterie 1 303 t	Démantèlement et recyclage 1 366 t ECOLOGIC			

COMPÉTENCES

	Mode d'organisation	Collecte SIREDOM	Traitement SIREDOM
Ordures ménagères	Porte-à-porte		X
Emballages	Porte-à-porte		X
Verre	Porte-à-porte		X
	Apport volontaire	X	X
Journaux/magazines	Porte-à-porte		X
	Apport volontaire		X
Déchets végétaux	Porte-à-porte		X
	Déchèteries	X	X
Encombrants	Porte-à-porte		X
Déchets services techniques			X
Tout-venant enfouissable	Déchèteries	X	X
Tout-venant valorisable	Déchèteries	X	X
Gravats	Déchèteries	X	X
Plâtre	Déchèteries	X	X
Ferraille	Déchèteries	X	X
DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)	Déchèteries	X	X
DDM (Déchets dangereux des ménages)	Déchèteries	X	X

DÉCHETS	COLLECTE	TRAITEMENT			
DDM	Déchèterie 320 t	Centre de stockage et de tri 320 t TRIADIS/SECHE			
Plâtre	Déchèterie 1 009 t	Unité de traitement d'Auneuil 1 009 t SINIAT			
Pneus	Déchèterie 106 t	Centre de traitement 106 t ALIAPUR			
DEA (déchets d'éléments d'ameublement)	Déchèterie 592 t	Centre de traitement DEA – SEMAVAL 592 t ECO-MOBILIER			
Caissons de réemploi	Déchèterie 43 t	Recyclerie 8,6 t RECYCLERIE DU GÂTINAIS	Recyclerie 25,5 t LA FABRIQUE À NEUF	Recyclerie 9 t LES PORTES DE L'ESSONNE	

BILAN D'EXPLOITATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT

> Fonctionnement du centre intégré de traitement des déchets de Vert-le-Grand (CITD)

Unité d'incinération des ordures ménagères

	2012	2013	2014	2015
Ordures ménagères résiduelles (OMR) entrantes SIREDOM (t)	201 559	203 420	196 423	204 481
Apports extérieurs (t)			1 167	10 960
Production EDF (MWh)	110 246	110 456	103 058	120 930
Électricité vendue à EDF (MWh)	89 724	89 470	83 434	100 078

Arrêts techniques UIOM

	Ligne 1	Ligne 2
Heures d'arrêt	741 h	607 h
Taux de disponibilité	92 %	93 %
Arrêts non programmés	représente 41% des arrêts	représente 15% des arrêts

Les travaux réalisés sur le CITD pour pouvoir renouveler le contrat d'obligation d'achat avec EDF ont été finalisés au 01/02/2015. La modification de l'alternateur a permis d'améliorer l'exploitation de l'usine. La vapeur ainsi produite par le process alimente alors un groupe turbo alternateur afin de produire de l'électricité. En 2015, 121 000 MWh ont été produits dont 100 000 MWh revendus à EDF, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2014.

La disponibilité des deux lignes d'incinération a été de 97,6 %. Il n'y a eu aucun détournement au cours de l'année.

Les matériaux issus de la combustion des déchets font également l'objet d'une valorisation. Les ferreux et non ferreux sont extraits des mâchefers et revendus à des repreneurs qui les recyclent. Les mâchefers sont quant à eux traités pour être utilisés en sous-couche routière.

Traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR)

	OMR entrantes UIOM	OMR enfouies	OMR détournées	Total
2012	201 559 t	3 380 t		204 939 t
2013	203 420 t	2 020 t		205 440 t
2014	196 423 t	8 277 t	2 484 t	207 184 t
2015	204 481 t	0 t	0 t	204 481 t

Le centre de tri

● Refus de tri TriFlux :

2014 : 24,30 % de refus de tri

2015 : 19,84 % de refus de tri

● Refus de tri BiFlux :

2014 : 21,68 % de refus de tri

2015 : 21,09 % de refus de tri

En 2015, la qualité des collectes sélectives s'est améliorée. Cependant, la qualité de certaines collectes étant insuffisante, les contrôles au vidage des camions de collecte sélective ont été renforcés.

169 déclassements partiels et 125 déclassements totaux ont été recensés. Au total 294 déclassements effectués en présence du SIREDOM et de l'exploitant, qui représentent 18 tonnes de verre et 789 tonnes d'emballages et journaux-magazines détournés, soit 1,7 % de la collecte sélective entrante.

L'ensemble des déchets collectés sur le territoire du SIREDOM a été traité au centre de tri de Vert-le-Grand. La chaîne de tri a fonctionné 3 715 heures, soit un taux de disponibilité de 92 % sur l'année, et un rendement moyen de 9 t/h.

Le SIREDOM a été retenu par Eco-Emballages afin de participer à l'expérimentation de tri et de recyclage des petits emballages en aluminium. SEMARIV, exploitant du centre de tri, a mis en place les équipements nécessaires pour la récupération séparée de ces petits emballages qui sont ensuite traités par pyrolyse chez Alunova en Allemagne. Ce procédé élimine toutes les impuretés (plastique, papier...) et délivre un aluminium pur que les fonderies peuvent utiliser. Des campagnes de

communication ont été menées auprès des habitants afin de les informer et de les inciter à trier ces nouveaux déchets. La quantité d'emballages en aluminium recyclée sur le territoire du SIREDOM a ainsi augmenté de près de 29 % en 2015.

Eco-Emballages a également lancé, fin 2014, le Plan de Relance pour le tri et le recyclage qui porte sur l'optimisation des collectes et sur l'expérimentation de l'extension des consignes de tri des emballages en plastique. Le SIREDOM a candidaté sur ces 2 volets et a été retenu sur le renforcement du parc de bornes aériennes d'apport volontaire verre et sur l'extension des consignes de tri des emballages en plastique. Le SIREDOM et Semardel ont donc entamé les procédures nécessaires pour réaliser les travaux de modernisation du centre de tri permettant la captation de ces nouvelles résines plastiques. Les travaux seront réalisés entre juin et septembre 2016, pour une mise en service le 1^{er} octobre 2016.

Le choix arrêté par le SIREDOM pour le traitement de ces nouveaux emballages est un procédé en deux étapes : un tri simplifié des emballages en plastique (hors films) sur le centre de tri de Vert-le-Grand, adossé à la capacité de sur-tri qui sera implantée à l'Écosite Sud-Essonne. Une campagne de communication accompagnera les différentes étapes de l'extension de ces consignes.

Matières valorisées apportées sur le CITD de Vert-le-Grand

	2012	2013	2014	2015
Collecte sélective	86 %	85 %	85 %	84 %

> Fonctionnement de l'Écosite Sud-Essonne

Quai de transfert des ordures ménagères

	OM entrantes	OM transférées (OM + refus de tri)
2012	20 219 t	19 686 t
2013	17 977 t	17 774 t
2014	17 124 t	17 080 t
2015	15 358 t	15 300 t

Transfert des collectes sélectives (CS)

	CS entrantes	CS transférées
2012	4 594 t	4 452 t
2013	4 196 t	4 114 t
2014	3 867 t	3 823 t
2015	4 091 t	4 040 t

En 2015, 15 300 tonnes d'ordures ménagères et 4 000 tonnes de collectes sélectives ont transité par l'Écosite Sud-Essonne. Ces tonnages sont en baisse depuis 2012, notamment du fait de la tarification incitative mise en place sur le SEDRE et le SIROM. Les collectes en après-midi ne sont également pas compatibles avec les horaires d'ouverture du site ce qui entraîne un détournement de flux directement vers le site de traitement de Vert-le-Grand.

Afin d'optimiser l'exploitation de l'Écosite Sud-Essonne, le SIREDOM a lancé en 2015 une étude de faisabilité sur le devenir du site. Cette étude a permis de mettre en relief :

- les pistes d'accroissement de gisement de déchets pouvant transiter par le site,
- l'optimisation des quais de transfert existants,
- la faisabilité de l'implantation d'une capacité de sur-tri des emballages ménagers en plastique, dans le cadre du Plan de relance Eco-Emballages.

> Le réseau Écocentres (déchèteries)

Depuis décembre 2015, le réseau compte 16 écocentres avec la reprise en gestion de l'équipement d'Épinay-sur-Orge.

Le réseau accueille gratuitement et dans la limite de 8 tonnes par an et par badge les déchets ménagers occasionnels non collectés en porte-à-porte.

Les déchets des acteurs d'activités économiques sont quant à eux acceptés sur 13 écocentres. L'offre de service s'est étoffée avec l'accueil des auto-entrepreneurs, service à la personne et professions libérales.

Depuis 2013, on constate une baisse des tonnages qui s'explique par la maîtrise des apports frauduleux de professionnels grâce à la mise en place du logiciel Moderis (traçabilité des apports entrants) et du système de ponts-bascules en entrée/sortie ainsi qu'à la limitation des apports des particuliers à 8 tonnes par an et par badge.

En 2015, le réseau Écocentres a collecté et traité 87 741 tonnes de déchets, soit 8 % de moins qu'en 2014, et accueilli 532 842 usagers, la fréquentation restant stable.

Afin de renforcer la qualité de service, le plan pluriannuel d'investissements, acté en 2014, prévoit de porter à 23 le

nombre d'équipements d'ici à trois ans et d'améliorer le fonctionnement des sites existants.

En 2015 a été réalisée l'extension des écocentres de :

- Ballancourt-sur-Essonne
- Étampes
- Saint-Pierre-du-Perray
- Saclas
- Lardy

De plus, conformément au nouvel arrêté 2710 des ICPE auxquels sont soumis les écocentres, des travaux de mise aux normes, comme l'amélioration des systèmes anti-chutes, ont été effectués.

Enfin, le SIREDOM a lancé plusieurs projets de construction de nouveaux écocentres :

- Amponville
- Étréchy
- Le Coudray-Montceaux
- Montgeron
- Pussay
- Saint-Germain-lès-Arpajon
- Vigneux-sur-Seine

Ces équipements seront mis en service en 2016 et 2017.

Tonnages et fréquentation

	2012	2013	2014	2015
Tonnage global entrant (EN T)	104 328	102 583	94 821	87 741
Nombre de visiteurs	485 572	513 553	535 237	532 842

Déchets collectés

	Ratio kg/hab/an (population SIREDOM)		Ratio kg/hab/an Île-de-France	Ratio kg/visiteur/an		Ratio kg/prof/an	
	2015	2014	2013	2015	2014	2015	2014
Tout-venant enfouissable	39	42	27	56	59	1 287	1 389
Tout-venant valorisable	15	15	-	22	21	898	761
Ferraille	3	2	2	4	3	121	86
Déchets végétaux	20	23	9	29	33	767	955
Gravats	33	40	22	47	56	977	922
Plâtre	1	1		2	2	48	60
Bois	0	0	2	0	0	-	-
Collecte sélective	1	1	2,5	2	1	82	60
DEEE	2	2	1,0	2	3	-	-
DDM	0	0	0,6	2	3	14	11
	115	127	66,0	166	181	4 192	4 244

Évolution des tonnages de déchets apportés en déchèterie

- **21 %** de l'ensemble des déchets traités par le SIREDOM
- **87 847 t** en 2015, **-8 %** par rapport à 2014

	Cartons	Déchets végétaux	Ferraille	Inertes	Tout-venant enfouissable	Tout-venant valorisable
2012	379 t	14 278 t	1 522 t	28 542 t	48 461 t	
2013	340 t	15 668 t	1 397 t	27 691 t	47 191 t	
2014	323 t	17 521 t	1 605 t	30 009 t	31 715 t	11 503 t
2015	352 t	15 612 t	2 030 t	24 905 t	29 915 t	11 815 t
Évolution 2014-2015	9 %	-11 %	27 %	-17 %	-6 %	3 %

	Bois	DEEE	DDM	Papier	Verre	Plâtre
2012	8 246 t	1 581 t	841 t	288 t	191 t	
2013	7 600 t	1 403 t	838 t	252 t	202 t	
2014	0 t*	1 359 t	292 t	242 t	234 t	880 t
2015	0 t*	1 303 t	320 t	243 t	212 t	1 009 t
Évolution 2014-2015		-4 %	9 %	1 %	-9 %	15 %

*Le bois apporté sur les déchèteries entre soit dans la benne « meubles », soit dans la catégorie du tout-venant valorisé énergétiquement

LES FLUX DE DÉCHETS

LES APPORTS

Tonnages des collectivités

	2012	2013	2014	2015
Tonnages des collectivités traités	326 243	322 634	328 840	322 883

Évolution entre 2014 et 2015

- Déchets des services techniques : -15 %
- Déchets végétaux : -17 %
- Ordures ménagères résiduelles (OMR) : -1 %
- Collecte sélective : 1 %
- Encombrants à périmètre constant : -5 %

Pour les collectivités ayant mis en place la REOMI sur le territoire du SIREDOM, les résultats suivants ont été observés :

- communauté de communes du Val d'Essonne: -1 % d'ordures ménagères et assimilés (OMA = ordures ménagères + collecte sélective) entre 2014 et 2015, soit une baisse de 28 % depuis 2009. Le tonnage d'OMR a baissé de 33 % et celui de la collecte sélective a également baissé de 15 % durant cette même période ;
- SEDRE: -1 % d'OMA entre 2014 et 2015, soit une baisse de 30 % depuis 2009. Le tonnage d'OMR a baissé de 48 % et celui de la collecte sélective a progressé de 56 % durant cette même période ;
- SIROM: -18 % d'ordures ménagères et assimilés entre 2014 et 2015. Le tonnage d'OMR a baissé de 28 % et celui de la collecte sélective a augmenté de 3 % sur cette même période.

Pour rappel, entre 2012 et 2014, le SIREDOM n'a pas traité la totalité des encombrants produits sur le territoire. En 2015, tous les apports des collectivités sont en baisse. À périmètre constant, la baisse observée sur la globalité des tonnages des collectivités est de 4 % entre 2014 et 2015.

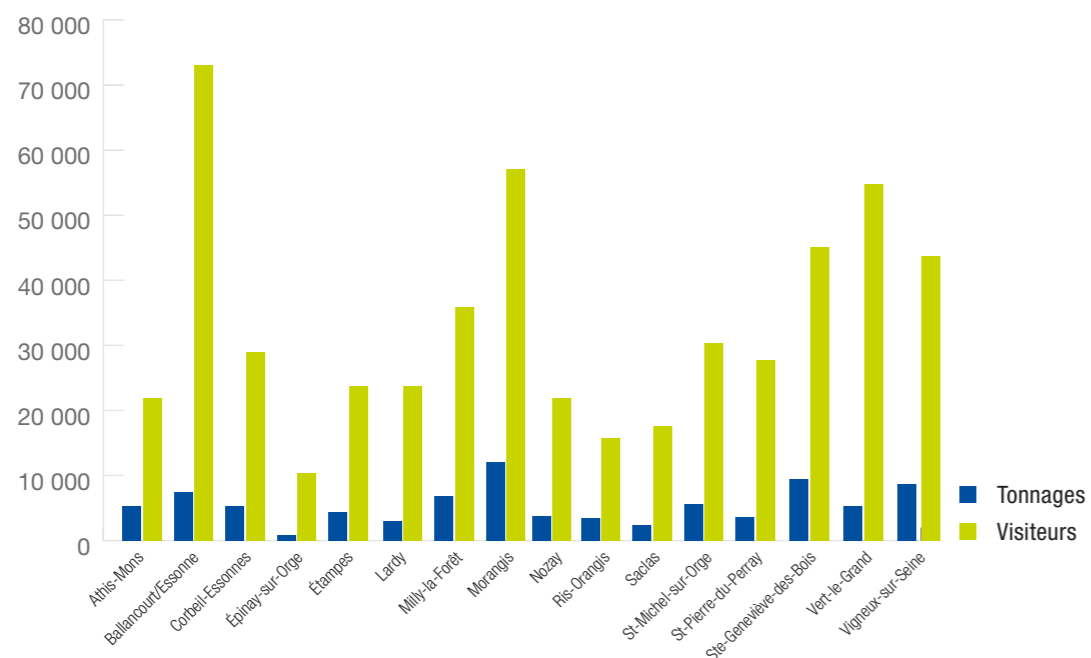
Tonnages des déchets traités

2012	2013	2014	2015
104 328	102 583	94 821	87 741

Total des tonnages traités

2012	2013	2014	2015
430 571	425 217	423 661	410 624

Visiteurs et tonnages reçus par déchèterie



Bornes d'apport volontaire

En 2015, avec un parc global de 850 bornes d'apport volontaire, le SIREDOM a collecté 6 328 tonnes d'emballages dont 33 tonnes hors verre.

Une politique d'investissement pour l'implantation de plates-formes d'apport volontaire enterrées vient compléter le niveau actuel d'équipements. Un marché de conception-réalisation a été mis en œuvre afin de proposer aux collectivités adhérentes un aménagement de qualité répondant à des préoccupations d'intégration paysagère en milieu urbain ou rural.

Le SIREDOM a fait le choix d'une plate-forme intégrée composée de trois bornes enterrées pour les emballages en verre, les emballages et les papiers. Le mobilier urbain associé (palissade, totems d'information) est composé de matériaux écologiques et l'éclairage est assuré par des panneaux photovoltaïques.

Ce réseau d'équipements novateur et esthétique doit conduire à l'amélioration du service aux usagers et des taux de collecte des emballages en apport volontaire.

30 plates-formes ont été implantées en 2015. Ce nombre doit être porté à 200 équipements d'ici à 2017.

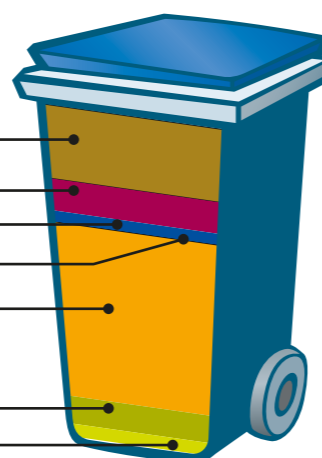
Les tonnages de déchets traités en 2015 au SIREDOM ont diminué de 3,3 % par rapport à 2014. Cette baisse provient de la diminution importante des apports en déchèterie (-8.3 % entre 2014 et 2015). Cette baisse continue des apports

depuis l'année 2013 peut s'expliquer par le renforcement des contrôles d'accès réalisés sur les déchèteries et la limitation d'apport à 8 tonnes/an.

Déchets ménagers et assimilés (DMA)

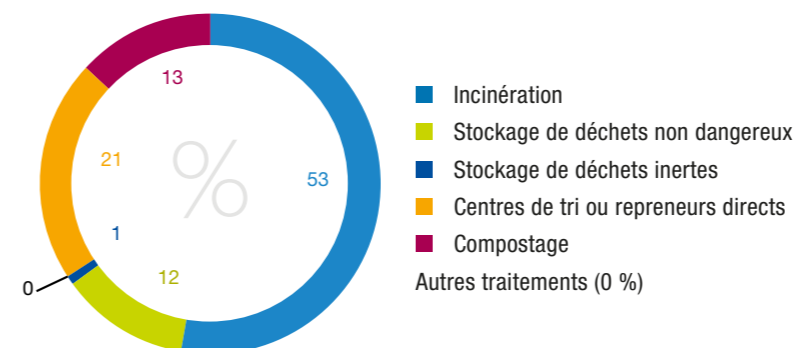
collectés par habitant en 2015: **514,3 kg/hab.**

- Déchets occasionnels
 - 114,9 kg/hab. : déchèteries
 - 49,8 kg/hab. : déchets verts hors déchèteries
 - 18,5 kg/hab. : encombrants hors déchèteries
 - 0,1 kg/hab. : autres collectes spécifiques*
- Ordures ménagères et assimilées :
 - 268 kg/hab. : ordures ménagères résiduelles
 - 43 kg/hab. : emballages et papiers graphiques
 - 20 kg/hab. : verre



* DEEE, DDM collectés hors déchèteries

Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets ménagers et assimilés collectés par la collectivité et valorisations réalisées



En 2015, une partie des déchets inertes a été apportée dans un centre de traitement des déchets du BTP pour recyclage.

déchèteries a permis de réduire les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage de -31,7 % entre 2010 et 2015. L'objectif de -30 % à 2020 par rapport à 2010 préconisé dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte est donc d'ores et déjà atteint.

Il n'y a pas eu d'enfouissement d'ordures ménagères durant l'année.

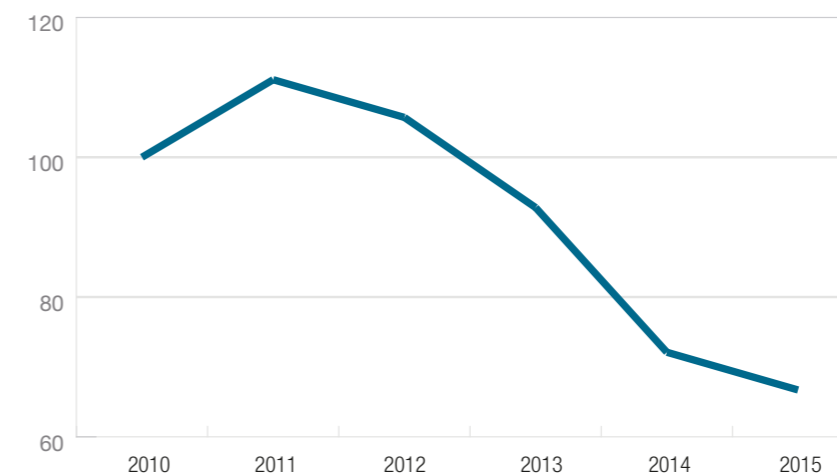
La valorisation matière et énergétique d'une partie des déchets encombrants collectés en porte-à-porte et sur les

RÉPARTITION DES MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS

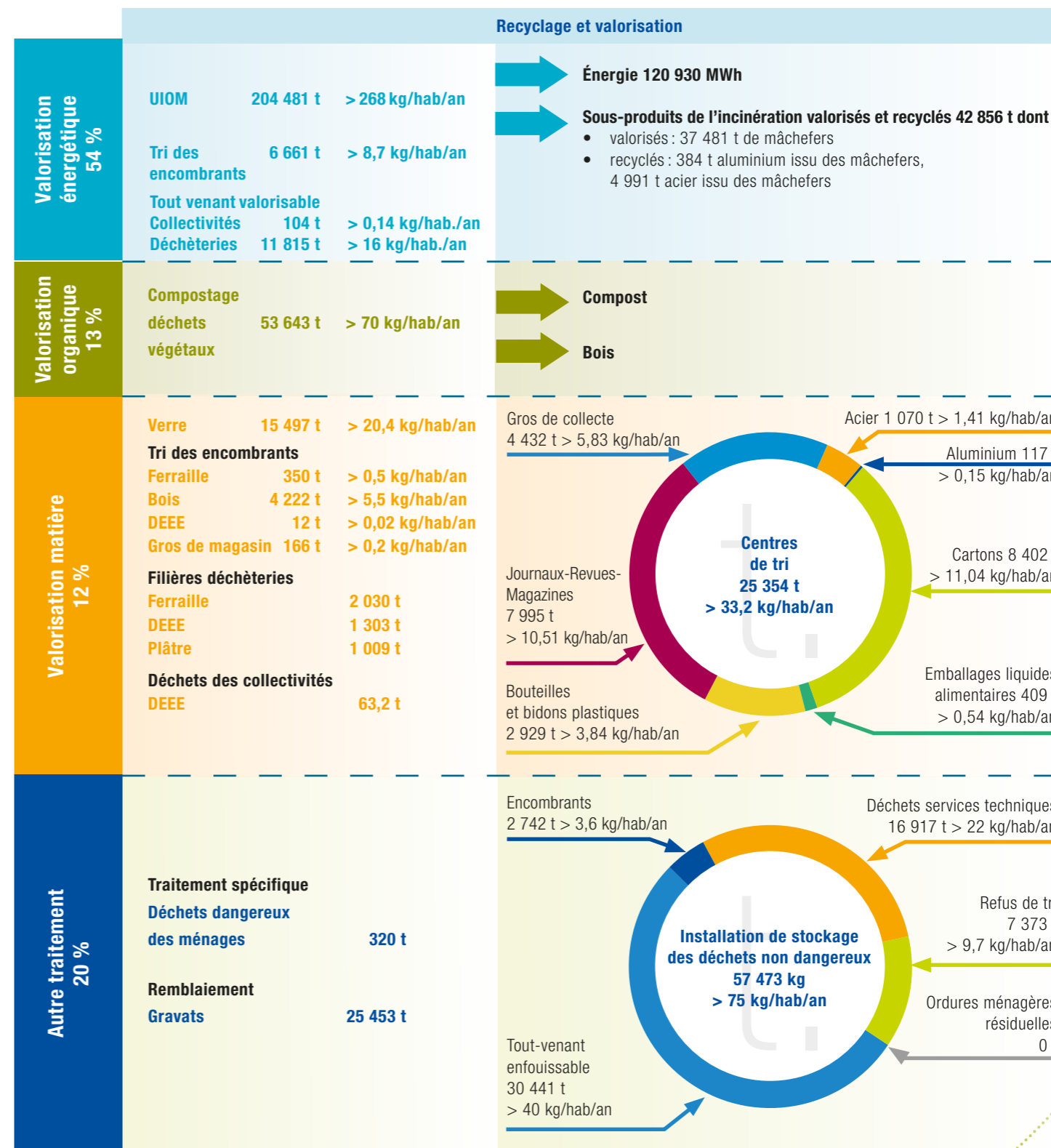
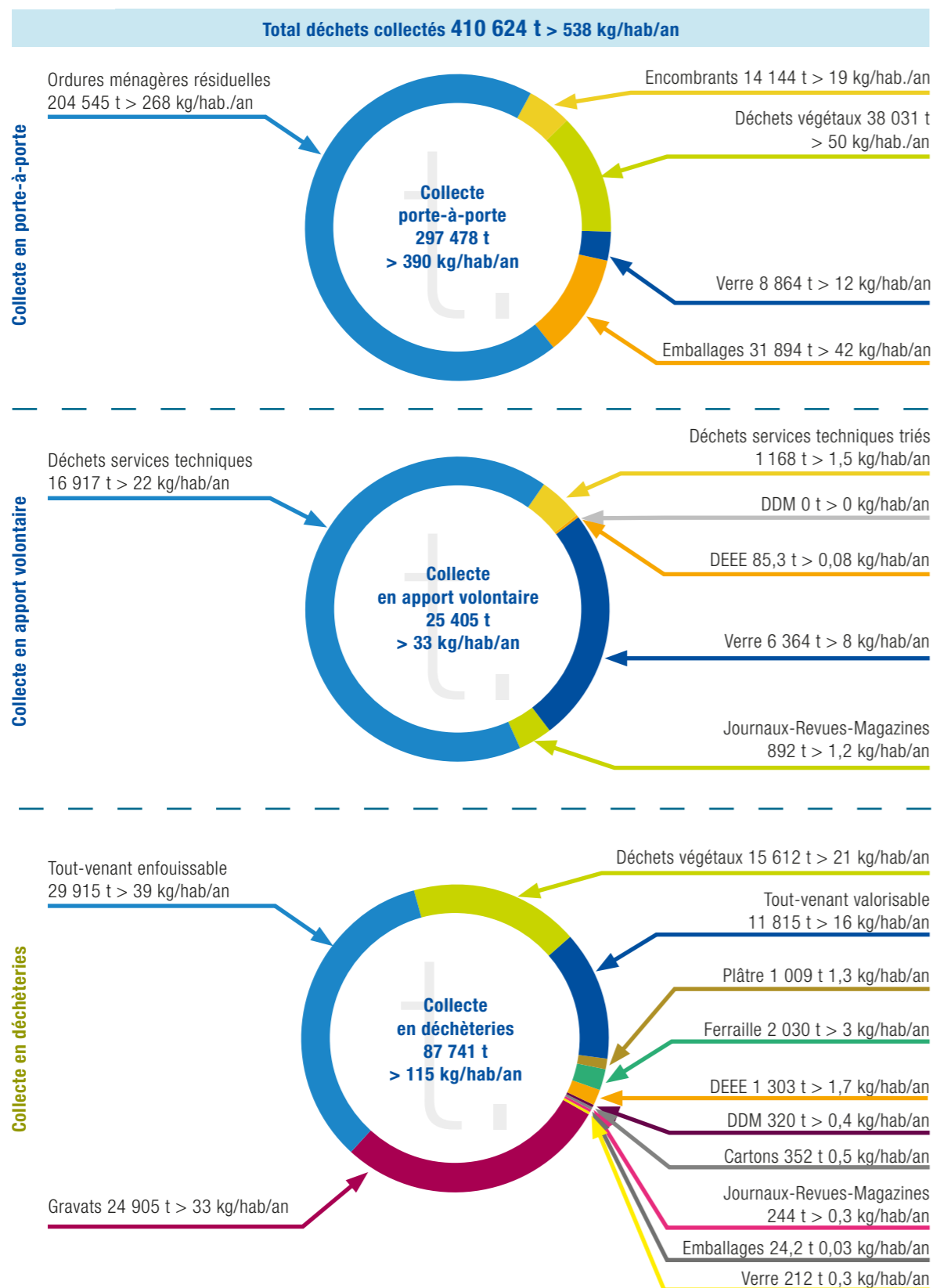
	Nature valorisation	Tonnages collectés	Tonnages enfouis	Tonnages valorisés	Part valorisée*	Part valorisée en 2014
OM résiduelles	Incinération	204 545	0	204 545	100 %	96 %
Encombrants	Enfouissement/ recyclage	14 144	2 742	11 411	81 %	91 %
Déchets végétaux	Compostage	38 134	104	38 031	100 %	100 %
Emballages	Tri	31 894	7 373	25 354	77 %	80 %
Journaux/magazines	Tri	892				
Verre	Tri	15 228	0	15 497	102 %	101 %
DDM	Élimination	0	0	0	100 %	100 %
TOTAL		304 838	10 218	294 838	97 %	95 %

* Valorisation matière et/ou énergétique

Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes envoyés en installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) en base 100



SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS TRAITÉS



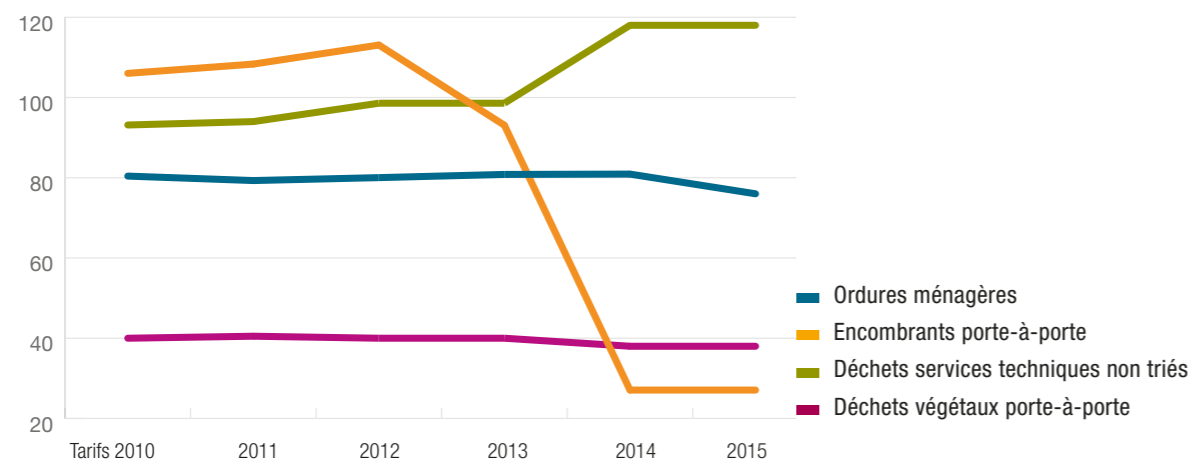
ÉVOLUTION DU COÛT DU SERVICE PUBLIC

TARIFS ET CONTRIBUTIONS

Année	Contributions appelées en K€ HT	Tonnage global (t)	Tarif moyen en € HT/tonne
2012	38 631	430 469	89,74
2013	36 674	425 217	86,25
2014	35 960	423 661	84,88
2015	35 638	410 624	86,79

Évolution des tarifs de traitement des ordures ménagères, encombrants, déchets communaux et services techniques non triés et déchets végétaux collectés en porte-à-porte (en euros HT).

Types de flux	Tarifs 2012	Tarifs 2013	Tarifs 2014	Tarifs 2015
Ordures ménagères	80,03 €	80,83 €	80,91 €	76,00 €
Encombrants porte-à-porte	113,08 €	93,08 €	27,08 €	27,08 €
Déchets services techniques non triés	98,58 €	98,58 €	118 €	118 €
Déchets végétaux porte-à-porte	40 €	40 €	38 €	38 €



TARIFS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS APPORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS

Évolution des tarifs de tri des produits issus de la collecte sélective du SIREDOM et présentation du soutien moyen par tonne versé par les éco-organismes (Eco-Emballages et Ecofolio).

En euros HT/tonne	2012	2013	2014	2015
Tarif moyen collecte sélective (hors verre)	89	80	80	82
Verre	5,03	5,03	5,03	5,03
Soutien moyen par tonne de collecte sélective	107,96	102,85	99,82	89,22
Journaux-Revues-Magazines	-	-	-	-
BiFlux	-	-	-	-
Emballages	-	-	-	-
Soutien éco-organismes moyen Eco-Emballages et Ecofolio	6 137 381,61	5 912 651,94	5 873 789,12	5 552 469,70
Tonnage collecte sélective global	47 008	46 682	47 344	48 014
Valorisation énergétique	1 062 176	1 111 335,02	1 147 986,63	1 268 574,42

LA QUALITÉ DU SERVICE

MANAGEMENT QUALITÉ

CITD de Vert-le-Grand

L'UIOM est contrôlé sur 5 points.

● Contrôle des rejets atmosphériques

Pour l'année 2015, les quatre contrôles réalisés par deux laboratoires indépendants (Apave et Leces) n'ont révélé aucune non-conformité sur les paramètres de l'arrêté préfectoral.

Les moyennes des relevés en continu des rejets atmosphériques enregistrés en HCl, CO, SO₂, NOx et poussières sont dans leur ensemble inférieures aux normes réglementaires.

● Dépassement des limites autorisées

Sur l'année 2015, cumul de dépassement :

- > ligne 1 : 36 heures ;
- > ligne 2 : 48,50 heures.

Le nombre d'heures de dépassement annuelles cumulées et autorisées par ligne est de 60 heures.

● Contrôle dioxines et furanes :

> contrôle biennuel in situ des gaz de combustion (Laboratoire Carso) : les émissions sont inférieures à la limite réglementaire ;

> suivi en continu de l'impact sur les végétaux de référence (Laboratoire Micropolluants Technologie) : pas de retombées significatives et teneurs très inférieures au niveau d'intervention recommandé par la Commission européenne ;

> contrôle par impact sur la flore lichénique (Aair Lichens) : pas d'impact significatif imputable au CITD en ce qui concerne les oxydes d'azote, l'acidité ambiante ou la qualité de l'air ;

> conclusions de l'étude de surveillance des prélèvements de retombées atmosphériques (par jauges Owen – société ARIA) : faibles retombées atmosphériques en dioxines/furanes et métaux lourds sur les six secteurs géographiques concernés. Sur la période de mesure, l'impact environnemental de l'Écosite en matières de retombées atmosphériques semble peu significatif comparativement aux valeurs rencontrées habituellement en

zone périurbaine et aux valeurs réglementaires allemandes.

● Détections radioactives

4 déclenchements du détecteur radiologique ont été enregistrés en 2015. Les produits déclencheurs sont essentiellement des traceurs médicaux à décroissance rapide. 3 véhicules ont été autorisés à décharger lorsqu'ils n'ont plus fait déclencher les portiques, une source a été isolée et stockée. Concernant les sources des années antérieures, une a été réintégrée dans la filière de traitement après décroissance, une deuxième a été évacuée par l'ANDRA et une autre est en attente d'enlèvement.

Les portiques sont réglés pour détecter une radioactivité égale à 2,5 fois la radioactivité naturelle. En 2015, une seule source radioactive est restée isolée dans le local prévu à cet effet, en attente d'évacuation.

● Contrôle des MIDND (mâchefers d'incinération de déchets non dangereux)

L'arrêté ministériel du 18/11/2011 a institué un nouveau protocole d'analyses pour les mâchefers, beaucoup plus complet et contraignant, à la fois sur les paramètres analysés et les conditions d'utilisation des mâchefers valorisables. La majorité des mâchefers de l'année 2015 a été classée en catégorie V2 (valorisable avec emploi élargi), le reste étant classé en catégorie V1 (valorisable avec emploi restreint).

L'Écosite Sud-Essonne

L'Écosite Sud-Essonne est soumis à déclaration au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sous les rubriques 2716, 2715 et 2714.

Le SIREDOM suit les indicateurs environnementaux découlant des prescriptions générales des rubriques citées ci-dessus. Ainsi, le SIREDOM suit les consommations des fluides en optimisant leur utilisation, la propreté du site, la pollution des eaux. Sur ce dernier point, les analyses portant sur les eaux industrielles et pluviales respectaient les valeurs limites imposées au site.

L'outil de suivi de la veille réglementaire acquis par le SIREDOM en 2013 a permis de suivre la conformité du site selon l'ensemble des textes applicables.

Réseau écocentres

Le service écocentres suit annuellement l'ensemble des indicateurs environnementaux et notamment les consommations d'eau potable, d'électricité et la qualité de rejet des eaux pluviales.

Des contrôles ont également lieu dans le cadre du suivi des ICPE :

- rejets des eaux pluviales (contrôles annuels) ;
- émissions de bruit (contrôles tous les 3 ans) ;
- conformité électrique des installations (contrôles annuels) ;
- fonctionnement des systèmes de prévention des incendies (détecteurs de fumées, extincteurs, bornes incendies ou bassins de stockage des eaux d'incendies, bassins de rétention des eaux d'incendies) ;
- rétention des pollutions (nettoyage annuel des rétentions et débourbeurs/déshuileurs, vérification à la première décennale des bâches étanches des bassins) ; vérification annuelle de l'homologation des instruments de pesage.

L'année 2015 a également permis la mise aux normes des écocentres dans le cadre du nouvel arrêté 2710 des ICPE de 2012, avec la mise en place de systèmes anti-chutes au niveau des quais de déchargement sur l'ensemble du réseau et la mise à niveau des documents de traçabilité des déchets devant être présents sur l'ensemble des sites.

Évolution de la dénomination du réseau et du mode de gestion :

à l'heure de la COP21 et de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le SIREDOM entend repenser son modèle de réseau de déchèteries axé sur l'apport volontaire des déchets ménagers et des encombrants. Il souhaite orienter son offre de service vers les trois axes du développement durable (social, environnemental et économique) et donne un nouveau nom à son réseau afin de marquer ce changement : le réseau des écocentres.

Le concept des écocentres est né au Canada et s'est ensuite développé en France ces dernières décennies. Un écocentre est avant tout un lieu d'échange, de formation et de sensibilisation à l'environnement, aux métiers de l'artisanat en lien avec l'environnement et d'une manière générale au développement durable en lien avec le territoire sur lequel est implanté l'équipement.

Le concept du réseau d'écocentres du SIREDOM intègre ainsi :

- > Une dénomination nouvelle

La notion de « déchèterie » revêt aujourd'hui une signification ne correspondant plus à l'évolution souhaitée en matière de tri et de valorisation des déchets. Cette nouvelle dénomination doit être promue auprès des adhérents et du public.

- > Un nouveau concept au service des usagers et des collectivités adhérentes

En 2016, un nouveau contrat d'exploitation sous la forme d'une délégation de service public (DSP) sera mis en œuvre.

- > Une valorisation matière et/ou énergétique des déchets

ANNEXES

Localisation et capacité des installations de traitement vers lesquelles sont orientés les déchets

Déchets	Traitement	Localisation	Exploitant	Capacité maximale autorisée	Capacité de production
OMR	UIOM	Vert-le-Grand (91)	SEMARIV/SEMARDEL	220 000 t/an	Performance énergétique : 73 %
Collectes sélectives	Centre de tri	Vert-le-Grand (91)	SEMARIV/SEMARDEL	35 000 t/an	
Tout-venant enfouissable / DST	ISDND	Vert-le-Grand (91)	SEMAVERT	330 000 t/an	
Inertes	Plate-forme valorisation déchets du BTP	Vert-le-Grand (91)	SEMATERRE	120 000 t/an	
Encombrants / Ferraille / DEEE	Centre de tri des DEA et encombrants	Vert-le-Grand (91)	SEMAVAL	140 000 t/an dont 40 000 t/an d'encombrants	
Tout-venant valorisable	UIOM	Villejust (91)	SIOM de la Vallée de Chevreuse	110 000 t/an	
Déchets végétaux	Plate-forme de compostage	Vert-le-Grand (91)	SEMAVERT	40 000 t/an	42 t/jour
		Saclay (91)	COMPOMAR		20 t/jour
		Boissy-le-Sec (91)	Compost Sud-Essonne		entre 1 et 10 t/jour
		Moigny-sur-École (91)	Compost du Gâtinais		entre 1 et 10 t/jour
DDM	Centre de stockage et de tri	Étampes (91)	TRIADIS/SECHE		
Plâtre	Centre de recyclage du plâtre	Auneuil (60)	SINIAT		

Apport des collectivités

Évolution des tonnages de déchets traités des collectivités

Déchets du quotidien (ordures ménagères et collecte sélective)

	2012	2013	2014	2015
Tonnage (t)	252 474	252 391	254 580	252 560
Population*	738 426	748 756	755 442	763 320
Ratio (kg/hab./an)	345	337	337	331

* Le ratio pour l'Île-de-France en 2013 est de 350 kg/hab/an.

Déchets occasionnels

(Déchets végétaux, encombrants, déchets des services techniques, DDM hors déchèteries)

	2012	2013	2014	2015
Tonnage (t)	73 768	70 243	74 260	70 323
Population*	738 426	748 756	755 442	763 320
Ratio (kg/hab./an)	101	100	105	92
Ratio hors déchets des services techniques	71	65	69	68

* Le ratio des déchets occasionnels hors déchets des services techniques de l'Île-de-France pour 2013 est de 46 kg/hab/an.

Globalité des déchets

	2012	2013	2014	2015
Tonnage (t)	326 243	322 634	328 840	322 883
Ratio	446	437	442	423

Comparatif des ratios (kg/hab/an) traités par le SIREDOM et en Île-de-France

Déchets	SIREDOM kg/hab/an		Île-de-France kg/hab/an
	2015	2014	2013
Ordures ménagères	268	274	295
Encombrants	19	15	20
Déchets végétaux	50	60	25
Emballages (TriFlux/BiFlux)	42	41	34
Journaux-magazines	1	2	
Verre	20	20	20
Total recyclage	63	63	54

Performances de tri des emballages et journaux-revues-magazines

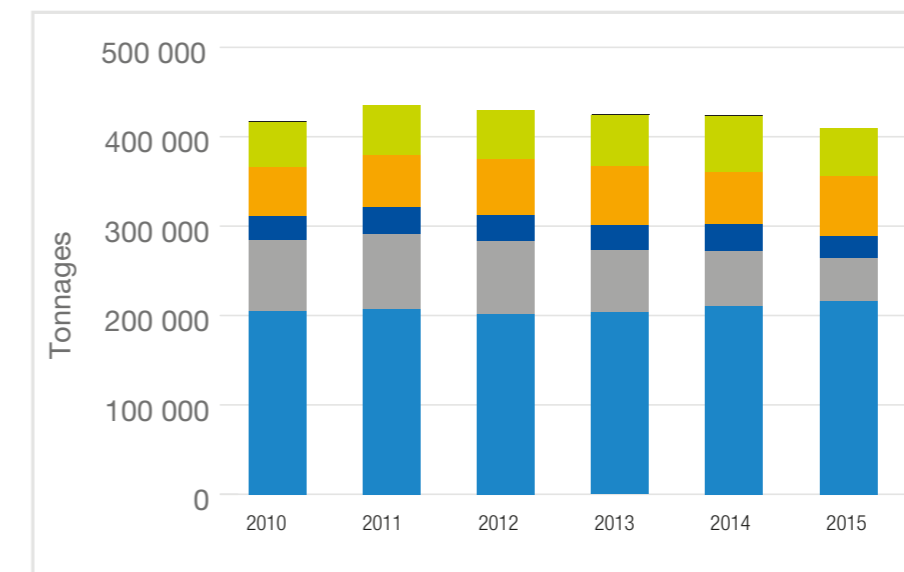
	Tonnage (t)	Ratio (kg/hab/an)	
		SIREDOM	Données nationales 2011 milieu semi-urbain
Aluminium	117	0,15	0,12
Acier	1 070	1,40	1,6
Emballages ménagers recyclables	8 402	11,01	9,29
Emballages liquides alimentaires	409	0,54	0,56
Sous-total papiers cartons	8 811	11,54	9,85
Bouteilles/flacons plastiques	2 929	3,84	3,81
Verre	15 497	20,30	30,35
Journaux-magazines	7 995	10,47	9,83
Gros de collecte	5 662	7,42	
Total	42 080	55,13	55,66

Synthèse des tonnages apportés au centre de tri

Performances de collectes des emballages et journaux-revues-magazines

	Population desservie	Mode de collecte	Tonnage	Ratio kg/hab/an
Verre	489 626	porte-à-porte	8 864	18,10
	273 694	apport volontaire	6 364	23,25
	763 320	porte-à-porte et apport volontaire	15 228	19,95
Journaux-revues- magazines	18 768	porte-à-porte et apport volontaire	892	47,52
Emballages TriFlux	18 768	porte-à-porte	1 106	58,94
Emballages BiFlux	744 552	porte-à-porte	30 788	41,35

Évolution des tonnages traités par la collectivité entrants sur les installations de traitement



- Incinération
- Stockage de déchets non dangereux
- Stockage de déchets inertes
- Centres de tri ou repreneurs directs
- Compostage
- Autres traitements

Matrice des coûts de traitement 2015

Année 2015 Montants en euros HT Population adhérente : 763320 hab.			Flux de déchets									TOTAL	
			Ordures ménagères résiduelles	Verre		Recyclables secs des ordures ménagères hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités	Autres services		
				Porte-à-porte	Apport volontaire						Gestion des dépôts sauvages		
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	1 120 404	1 494	29 270	246 442	742 786	69 067	69 682	88 130	7 334	2 374 609	
		Communication	165 355	6 801	5 046	25 362	51 246	23 864	10 852	18 816	19	307 361	
		TOTAL Fonctionnelles	1 285 759	8 295	34 316	271 804	794 032	92 931	80 534	106 946	7 353	2 681 970	
	Techniques	Prévention	242 412	5 729	4 251	21 364	149 213	49 584	9 142	15 850	16	497 561	
		Collecte et précollecte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Précollecte	-	-	50 657	73 943	-	-	-	-	-	124 600	
		Collecte	-	-	341 376	29 662	4 532 897	-	-	-	108 571	5 012 506	
		TOTAL Collecte et précollecte	-	-	392 033	103 605	4 532 897	-	-	-	108 571	5 137 106	
		Transfert/Transport	936 391	16 268	45 222	265 403	2 017 118	-	-	205	-	3 280 607	
		Traitement des déchets non dangereux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		Tri et conditionnement	-	-	-	-	70 580	-	1 015 542	-	-	1 086 122	
		Compostage	-	-	-	-	526 337	966 055	-	205 562	-	1 697 954	
		Incinération	-	-	-	-	838 341	-	-	-	-	838 341	
		Stockage de déchets non dangereux	15 588	-	-	-	1 941 475	-	-	1 067 879	-	3 024 942	
		Traitement des inertes	-	-	-	-	170 423	-	-	3 090	-	173 513	
		TOTAL Traitement des déchets non dangereux	15 588	-	-	-	3 547 156	966 055	101 5542	1 276 531	-	682 0872	
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	-	-	-	-	330 519	-	-	-	-	330 519	
		Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		[REG*] Transfert/Transport - Traitement des déchets non dangereux	-	-	-	-	163 934	-	-	-	-	163 934	
		TOTAL Techniques	1 194 391	21 997	441 506	390 372	10 740 837	1 015 639	1 024 684	1 292 586	108 587	16 230 599	
TOTAL Charges (ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes)	2 480 150	30 292	475 822	662 176	11 534 869	1 108 570	1 105 218	1 399 532	115 940	18 912 569			
[REG] Ventes de produits et d'énergie - Incinération	15 283 299	-	-	-	-	-	-	3 376	-	15 286 675			
[REG] Tri et conditionnement - Matériaux	-	-	-	3 234 129	-	-	-	-	-	3 234 129			

* Regroupement

Année 2015 Montants en euros HT Population adhérente : 763320 hab.			Flux de déchets								TOTAL	
			Ordures ménagères résiduelles	Verre		Recyclables secs des ordures ménagères hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités		Autres services
				Porte-à-porte	Apport volontaire							Gestion des dépôts sauvages
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Matériaux	-	208 228	154 486	-	224 685	-	-	-	-	587 399
		Énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie	-	208 228	154 486	-	224 685	-	-	-	-	587 399
		Prestations à des tiers	-	-	-	-	98 558	-	-	-	-	98 558
		Autres produits	126 108	13 778	10 222	102 750	132 388	2 855	-	-	-	388 101
		TOTAL Industriels	126 108	222 006	164 708	102 750	455 631	2 855	-	-	-	1 074 058
	Soutien	Tous soutiens des sociétés agrées	1 498 637	53 003	39 323	4 595 058	438 870	-	655 984	2 647	-	7 283 522
	Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	52 566	1 063	7 098	13 499	135 034	535	539	682	63	211 079
		Subventions de fonctionnement	183 061	3 938	2 922	14 686	40 425	38 780	6 284	10 896	99 000	399 992
		Aides à l'emploi	-	-	-	-	48 873	-	-	-	-	48 873
		TOTAL Aides	235 627	5 001	10 020	28 185	224 332	39 315	6 823	11 578	99 063	659 944
	TOTAL Produits	1 860 372	280 010	214 051	4 725 993	1 118 833	42 170	662 807	14 225	99 063	9 017 524	
Autres infos	Contribution des usagers	Redevance spéciale et facturations usagers	-	-	-	-	215 919	-	-	-	215 919	
	Contribution des collectivités		17 160 358	116 624	86 529	-1 720 917	6 709 470	1 806 883	1 797 486	2 665 557	362	28 622 352
	TOTAL Contributions		17 160 358	116 624	86 529	-1 720 917	6 925 389	1 806 883	1 797 486	2 665 557	362	28 838 271
Coût complet				30 292	475 822		11 534 869	1 108 570	1 105 218		115 940	
Coût technique			17 637 341	-191 714	311 114	3 793 555	11 079 238	1 105 715	1 105 218	1 402 908	115 940	36 359 315
Coût partagé			16 138 704	-244 717	271 791	-801 503	10 640 368	1 105 715	449 234	1 400 261	115 940	29 075 793
Coût aidé HT			15 903 077	-249 718	261 771	-829 688	10 416 036	1 066 400	442 411	1 388 683	16 877	28 415 849
TVA acquittée												
Coût aidé TTC												
Montant des contributions			17 160 358	116 624	86 529	-1 720 917	6 925 389	1 806 883	1 797 486	2 665 557	362	28 838 271

XXXI

XXX



SIREDOM

63, rue du Bois-Chaland
91090 Lisses

Tél. : 01 69 74 23 50

Fax : 01 60 86 43 69

www.siredom.com



L'Agence Sud-francilienne
pour l'énergie, les déchets
et l'environnement